

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1381/SG/FP portant mise à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse du personnel enseignant.

n° 70-1381/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
19 novembre 1970

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1970

Date du numéro
10 décembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Louis Prunetti, instituteur, 5° échelon, est, pour compter du 25 octobre 1970, date de son arrivée au Territoire, mis à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse pour servir à l'enseignement du premier degré. Les dépenses résultant de la présente décision sont imputables au budget du Territoire.